

2026

Charte

2041

Projet stratégique

Enjeux



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

3 mars 2023

Rappels méthodologiques.....	2
Préambule	3
1 Les fondamentaux du territoire	4
1.1 Ses patrimoines naturels, paysagers et culturels	4
1.2 Ses singularités	6
2 Les enjeux pour le territoire.....	7
2.1 Les enjeux relatifs à la raréfaction des ressources en qualité et en quantité.....	7
2.2 Les enjeux de transmission des singularités patrimoniales du Livradois-Forez pour une réappropriation utile et un territoire vivant	7
2.3 Les enjeux relatifs aux espaces agricoles, dans un contexte de mutations climatiques et sociales	8
2.4 Les enjeux relatifs à une forêt riche et multifonctionnelle, à l’avenir incertain	9
2.5 Les enjeux relatifs à la dépendance du territoire à des énergies carbonées rares, chères et prégnantes pour le climat	10
2.6 Les enjeux relatifs à l’organisation du territoire pour répondre aux besoins des populations et des visiteurs, dans un contexte de crises	10
2.7 Les enjeux relatifs à la mutation des filières économiques productives, locomotives pour le territoire, particulièrement fragilisées	10
2.8 Les enjeux relatifs aux modes de vie et de travail proposés dans le Livradois-Forez, dans un contexte d’évolution de la société	11
3 Les enjeux relatifs à la mise en œuvre de la Charte 2026-2041	13

Rappels méthodologiques

Cette partie relative **aux enjeux** constitue la **première partie** du projet stratégique.

On entend par enjeu **ce qui est en jeu**, c'est-à-dire ce qui est à **perdre ou à gagner**. Les enjeux permettent de faire le lien entre le diagnostic, qui a fait le constat des atouts et faiblesses du territoire et le projet stratégique qui identifie l'ambition souhaitée pour 2041, à travers ses grandes orientations.

Cette première partie constitue ainsi une feuille de route pour la construction du projet de Charte 2026-2041, en posant les **bases nécessaires à la définition des ambitions du projet stratégique** qui seront déclinées en orientations, mesures et dispositions.

Elle pose en préambule les enjeux environnementaux et sociaux qui s'imposent au territoire et rappelle ensuite les **fondamentaux du Livradois-Forez**, c'est-à-dire ce qui en fait ses principales caractéristiques.

Les **enjeux du territoire** sont ensuite développés sans les dissocier toutefois du contexte global de crises (écologiques, climatiques, sanitaires, économiques et sociales).

Enfin, les enjeux spécifiques à la mise en œuvre de la Charte sont identifiés ; ils concernent essentiellement **l'organisation de l'animation territoriale** et le rôle du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.



Ville Haute de Thiers PNR Livradois-Forez

Préambule

Entre plancher social et plafond environnemental

Au-delà des problématiques du territoire identifiées dans le diagnostic, les pressions qui s'exercent à l'échelle planétaire sont à considérer comme des postulats de base qui orientent les choix d'intervention de la Charte 2026-2041 du Parc naturel régional Livradois-Forez. Le dérèglement climatique est de plus en plus marqué et prégnant, la crise énergétique mondiale génère des répercussions au plan local et la précarité sociale s'accroît en conséquence pour une part de la population.

À ce titre, **les enjeux de bon état environnemental et de justice sociale** sont à associer et non à opposer. L'objectif est de parvenir au meilleur équilibre possible entre un **plafond environnemental** (à ne pas dépasser davantage qu'il ne l'est déjà à l'échelle mondiale) et un **plancher social** en dessous duquel il est important de ne pas aller car il correspond aux besoins essentiels à l'épanouissement de l'humanité. Ce modèle s'inspire de la « théorie du Donut », développée par l'économiste Kate RAWORTH en 2018.

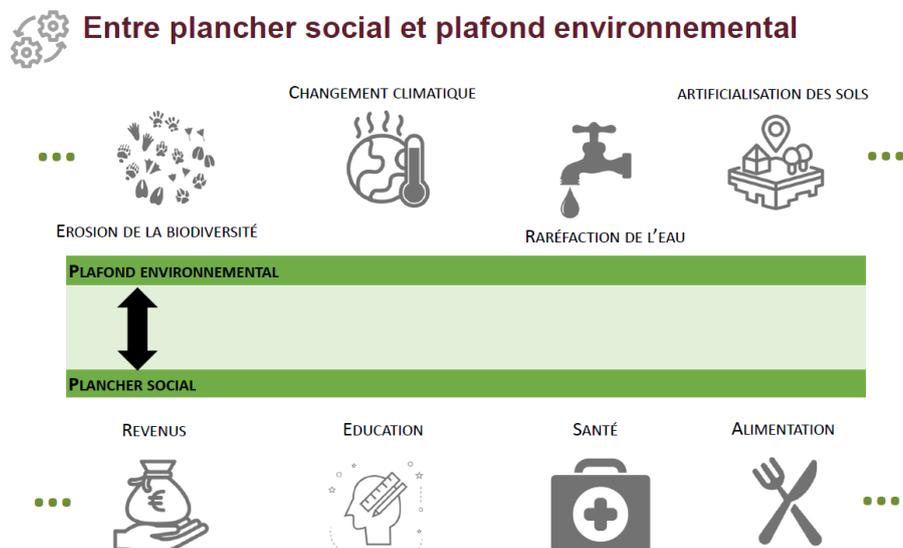
S'agissant des grands équilibres du territoire, le diagnostic met en avant la qualité des patrimoines naturels, paysagers et culturels du Livradois-Forez, mais également les fragilités et les menaces qui leur sont liées.

La gestion de la ressource en eau est de plus en plus cruciale et son partage risque fortement de générer des tensions à court-moyen terme. **La forêt** subit, outre les **effets du dérèglement climatique**, des **pressions majeures liées la mobilisation importante de la ressource en bois**, avec des conséquences sur la biodiversité, les paysages et le cadre de vie des habitants.

L'évolution des systèmes de productions agricoles et les tendances au regroupement et à l'agrandissement des exploitations des dernières décennies sont difficilement compatibles avec la préservation de la **diversité écologique et paysagère**. Les **patrimoines** du territoire (naturels, culturels, bâtis, industriels ou immatériels) **constituent un socle commun** que les acteurs du territoire doivent **se réapproprier**.

Les **modèles économiques actuels**, basés sur une exploitation des ressources et une croissance infinie, **ne sont pas adaptés** aux enjeux sociaux et climatiques actuels. **Un nouveau cap** est possible pour orienter les choix politiques et économiques et permettre de répondre aux besoins des personnes dans la limite de ce que la planète peut offrir.

À son niveau, le **Livradois-Forez porte cette responsabilité et cette ambition**. La Charte 2026-2041 du Parc pourra ainsi contribuer à développer une **nouvelle approche économique et sociale, durable, décarbonée et inclusive**.



1 Les fondamentaux du territoire

1.1 Ses patrimoines naturels, paysagers et culturels

– Une forêt très présente

La forêt est omniprésente et se caractérise par la prédominance de **résineux** qui structurent fortement les paysages. Sa valeur patrimoniale est notamment marquée par les **anciennes sapinières-hêtraies** et son poids économique, support d'une filière bois active, est majeur en raison d'un important capital mobilisable de bois sur pied, d'un fort accroissement annuel et d'un taux élevé de prélèvement qui fait du Livradois-Forez l'un des principaux secteurs fournisseurs de bois de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

– Un patrimoine industriel et des savoir-faire marqués par la présence de l'eau

Le tissu économique traditionnel autour du travail des métaux, du cuir, du papier et des cartonnages, du verre, de la tresse et de la transformation du bois s'est développé, en particulier dans les vallées (Dore et Durole), grâce à la force motrice de l'eau, et dans les massifs forestiers, grâce au travail des femmes et des hommes. Cette terre industrielle est associée à de nombreux **patrimoines bâtis et savoir-faire** (dont celui de la **coutellerie**, particulièrement reconnu dans le bassin thiernois).

– Les Hautes-Chaumes du Forez, un joyau patrimonial

Lieu à la fois singulier et emblématique du territoire, les Hautes-Chaumes du Forez constituent un paysage unique et majestueux, aux équilibres fragiles, caractérisé par de vastes surfaces de **landes** à perte de vue, issues de l'activité pastorale présente depuis plusieurs siècles. Les **jasseriers**, habitats temporaires couverts de chaumes, liés au pastoralisme, ponctuent les horizons et renforcent le caractère patrimonial des monts du Forez. Seul secteur du territoire où l'étage végétal subalpin est représenté, la conjugaison du climat, de la géologie et des pratiques **d'estive** ininterrompues a favorisé la présence d'habitats naturels et d'espèces remarquables.



Hautes-Chaumes du Forez - Parc naturel régional Livradois-Forez

– *Une agriculture essentiellement tournée vers la polyculture et l'élevage*

Dominée par la polyculture-élevage, l'agriculture tient une place importante dans les paysages et l'économie locale. Parmi l'ensemble des productions fromagères, les **fourmes d'Ambert et de Montbrison**, relativement anciennes, bénéficient de deux AOP. Caractéristiques du territoire, elles s'exportent bien au-delà du Livradois-Forez. Elles sont associées historiquement aux jasseries et à des pratiques d'élevage extensives. Le territoire est également le berceau de la **race Ferrandaïse**, vache rustique élevée aussi bien pour le lait que pour la viande et de plusieurs autres races locales (chèvre, cheval, chien).

– *Une forte présence de l'eau*

Situé en **tête du bassin versant de la Loire**, le Livradois-Forez est marqué par la présence de l'eau qui constitue aussi bien une ressource qu'un milieu naturel remarquable. La présence et les usages de l'eau ont conditionné le développement historique du territoire, notamment l'**industrie** qui a utilisé sa force motrice dans les vallées. Les paysages révèlent à la fois un réseau hydrographique modifié et contraint par la main de l'Homme (moulins, barrages, usines, plans d'eau...) et une diversité de milieux associés à la présence de l'eau : plaines et forêts alluviales, prairies humides, tourbières... Rivière à haute valeur écologique (rivière à saumon, à moules perlières, à écrevisses et à loutre), la **Dore** constitue la colonne vertébrale du territoire ; elle structure le paysage et c'est dans la vallée qu'elle a creusé que s'inscrivent les principaux axes de communication (route et ligne ferroviaire).

– *Des paysages variés entre gorges et sommets*

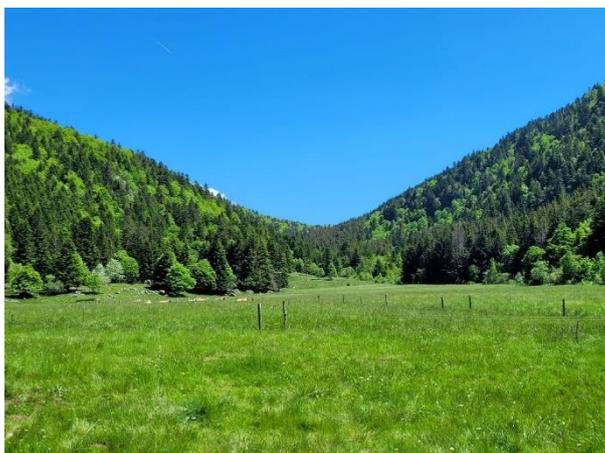
En raison de la grande étendue du territoire et des multiples reliefs, les paysages sont variés. Ils sont cependant dominés par les équilibres agro-forestiers, bocagers, la présence du patrimoine industriel, les ouvertures vers les massifs voisins et des formes en plateaux, sommets, gorges, plaines, vallées, versants boisés, buttes. Le territoire se découvre depuis les nombreux panoramas et balcons paysagers et offre des facettes contrastées au droit des cols ou des points de basculement.

– *Un patrimoine bâti diversifié peu protégé*

Le Livradois-Forez accueille un patrimoine bâti important, avec des villes et bourgs médiévaux aux **silhouettes bâties remarquables** (dont Thiers, Billom, Ambert, La Chaise-Dieu, Lavaudieu, Châteldon), près de 200 monuments historiques et une grande densité de **patrimoines non protégés** (bâti agricole et industriel, villages et hameaux traditionnels, coudercs et patrimoine vernaculaire).

– *Une nature globalement préservée*

À l'écart des grands axes de communication et par ses caractéristiques montagnardes, le territoire a été relativement préservé et présente **une faible fragmentation**, permettant une relative libre circulation des espèces. Ses grandes étendues agricoles et forestières accueillent une nature ordinaire et la présence de **certaines habitats naturels assez rares** et relativement diversifiés (dont notamment les tourbières, les gorges rocheuses, les coteaux secs et les forêts matures) révèle son caractère remarquable.



Job, vallée du Fossat – Parc naturel régional Livradois-Forez

1.2 Ses singularités

- *Un territoire structuré par deux massifs, en partie sous l'influence des espaces urbains périphériques*

La géographie particulière a façonné l'identité du territoire, entre le Livradois et le Forez, deux massifs d'aspects assez différents et la vallée de la Dore, plus ou moins large. Les **dynamiques de développement** ont varié au cours du temps en fonction du **niveau d'accessibilité et de la proximité des pôles structurants**. Autrefois les monts du Forez constituaient un frein aux échanges, alors qu'aujourd'hui les franges nord-ouest au contact de la métropole clermontoise connaissent des processus d'homogénéisation propres aux espaces péri-urbains et ont progressivement estompé leurs caractéristiques culturelles et patrimoniales.

- *Un espace rural marqué par la présence de l'industrie*

Le Livradois-Forez est un **espace rural**, peu marqué par l'attractivité des pôles urbains extérieurs à l'exception de la partie nord-ouest du territoire. Les **activités agricoles et sylvicoles** occupent une place prédominante. Toutefois, la présence importante d'une **industrie, souvent familiale, vieille de plusieurs siècles**, installée dans les vallées, enrichit la diversité des patrimoines culturels et des savoir-faire. Certaines de ces anciennes usines ont traversé le XX^e siècle et sont encore actives, notamment en raison de l'ingéniosité de celles et ceux qui les dirigent et savent innover pour s'adapter aux changements. Ce tissu entrepreneurial fait du Livradois-Forez l'un des **rares territoires** de France à la **fois rural et industriel**.

- *Une armature territoriale fondée sur un maillage de bourgs ruraux*

Le territoire s'est organisé autour d'un **réseau de bourgs** ou de petites villes qui concentrent les services et les commerces de proximité et constituent de véritables polarités à l'échelle de plusieurs **bassins de vie**. Le Livradois-Forez est aujourd'hui peu densément peuplé mais il se caractérise par un habitat dispersé marqué par la présence de très nombreux hameaux.

- *Des habitants aux revenus modestes dont le renouvellement ralentit*

Encore sous l'effet d'une déprise démographique dans les secteurs les plus enclavés, la population résidente est plutôt modeste et ne bénéficie que de **revenus peu élevés**, notamment dans le Haut-Livradois, le Haut-Forez et le secteur thiernois. Reposant de longue date sur un solde migratoire positif, le renouvellement de la population a tendance à ralentir et celle-ci vieillit assez sensiblement.

- *Une population qui tend à se diversifier et à s'engager*

Les singularités du territoire ont tendance à se dissiper au gré des évolutions et font aujourd'hui difficilement sens pour la population. Pour autant, les nouveaux arrivants qui s'installent en quête de nature et d'autres modes de vie, bousculent les habitudes. Ce mélange de populations contribue à la **diversité multiculturelle** du territoire et nourrit les **initiatives citoyennes** et associatives, contribuant au mieux vivre ensemble.

2 Les enjeux pour le territoire

2.1 Les enjeux relatifs à la raréfaction des ressources en qualité et en quantité

La raréfaction des ressources (eau et sol en qualité et en quantité) et la forte érosion de la biodiversité, à l'échelle mondiale, nationale ou locale, questionnent fortement l'évolution des conditions de vie et la nécessité de dépasser les intérêts particuliers pour viser l'intérêt général. En ce sens, le territoire est confronté à plusieurs enjeux :

- **L'augmentation des tensions autour de la ressource en eau**, dont les usages sont multiples sur le territoire (eau potable, industrie, hydro-électricité, agriculture et, dans une moindre mesure, forêt), avec des besoins de plus en plus souvent supérieurs aux volumes disponibles, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.
- **La pérennité de la qualité de la ressource en eau et de la multifonctionnalité des sols** (production alimentaire, biodiversité, réserve en eau, stockage du carbone) qui nécessitent un déploiement d'efforts pour assurer leur reconquête ou leur régénération, avec des usages parcimonieux.
- **La diversité des milieux naturels et des espèces**, en lien avec la préservation des écosystèmes, au regard des synergies entre les activités humaines et la biodiversité et en intégrant les multiples services écosystémiques associés.
- **L'utilisation du foncier pour les constructions et aménagements divers**, aux dépens d'espaces agricoles et forestiers à forte valeur alors que de nombreux espaces déjà équipés ou délaissés existent (bâti vacants, friches).
- **La pérennité des modes de vie et d'aménager actuels**, basés sur une exploitation des ressources perçues comme illimitées et sur la production de déchets ultimes, qui nécessitent d'être réadaptés pour mieux correspondre aux capacités du territoire et à la nécessité de sobriété.

2.2 Les enjeux de transmission des singularités patrimoniales du Livradois-Forez pour une réappropriation utile et un territoire vivant

Dans un contexte de politiques culturelles et de valorisation des patrimoines matériels et immatériels dispersés et hétérogènes à l'échelle du Livradois-Forez, portées essentiellement par les établissements publics de coopération intercommunale, les enjeux pour le territoire sont les suivants :

- **La disparition d'éléments de patrimoine non protégés**, liés à l'histoire industrielle et agricole, vernaculaire (y compris les terrasses, les chemins et murets ou les arbres isolés), archéologique, sous l'effet de l'importance de la vacance du bâti et de sa dégradation, mais aussi d'une réduction des usages (voire abandon).
- **La perte d'appropriation des patrimoines** par les habitants : perte d'intérêt des habitants pour la connaissance des patrimoines et les singularités du territoire et pour contribuer à les protéger.
- **L'usage et la transmission des méthodes de construction et des savoir-faire architecturaux** autour de la pierre, du bois et du pisé, aujourd'hui peu valorisés et qui pourtant pourraient être utiles à courte échéance au regard de la nécessaire utilisation de matériaux biosourcés et de la nécessaire réduction de l'énergie grise (somme des énergies nécessaires au cycle de vie d'un objet).
- **Le maintien et la reconnaissance des espaces et des biens communs paysagers** : les patrimoines, les coudercs, les biens sectionaux, ainsi que les usages collectifs qui leur sont liés.



Olliergues – Le pont sur la Dore – Parc naturel régional Livradois-Forez

2.3 Les enjeux relatifs aux espaces agricoles, dans un contexte de mutations climatiques et sociales

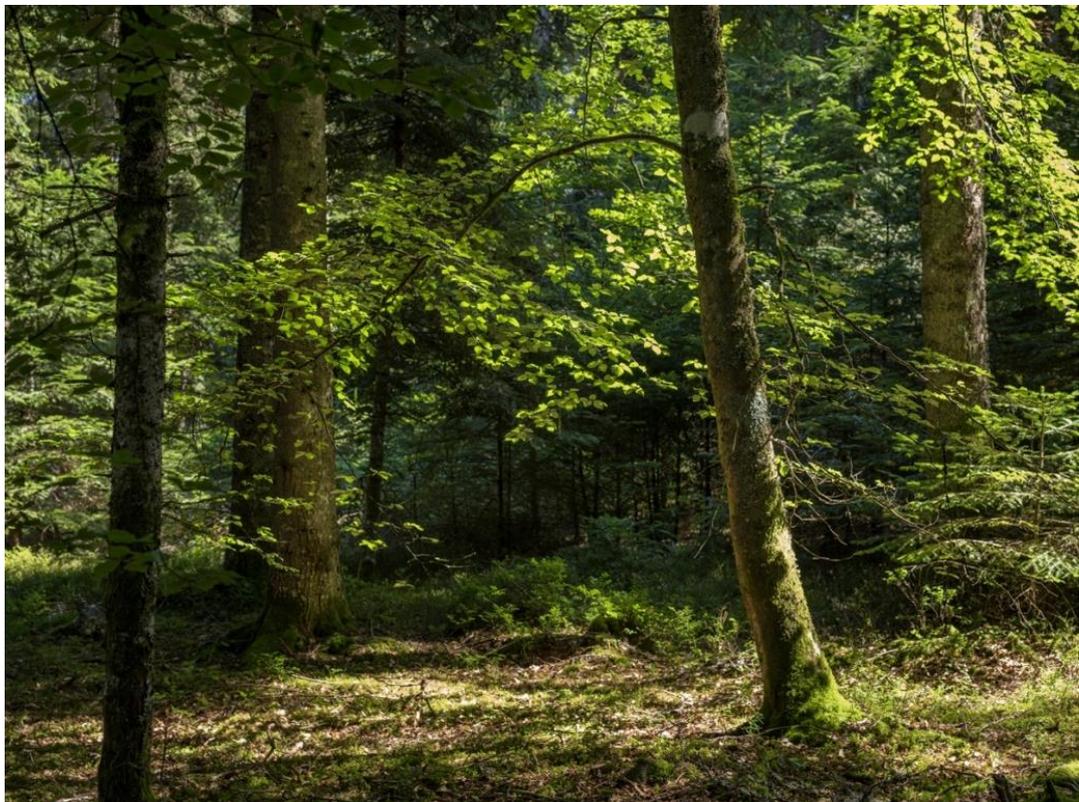
Dans un contexte de dérèglement climatique et d'évolutions sociétales importantes, l'agriculture du territoire paraît fragile à court-moyen terme (perte d'emplois et chute des revenus) alors qu'elle joue un rôle important dans l'économie locale pour tendre vers l'autonomie alimentaire, dans la construction des paysages et le fonctionnement des écosystèmes. Aussi, la gestion et la valorisation des espaces agricoles se confrontent aux enjeux majeurs suivants :

- **Les besoins alimentaires du territoire en lien avec les capacités de production locale**, en fonction des spécificités du Livradois-Forez et dans une logique de coopération interterritoriale qui dépasse les limites géographiques du Parc.
- **La pérennité des activités et leur viabilité économique**, liées à l'exploitation des espaces agricoles, qui dépendront de la capacité des filières agricoles à s'adapter, se réinventer et à saisir les opportunités face aux bouleversements environnementaux, sociétaux (évolution des habitudes alimentaires) et à assurer un revenu décent aux agriculteurs.
- **L'adéquation des productions agricoles avec la ressource en eau disponible** au regard des besoins et des prélèvements, dans un contexte de raréfaction de la ressource et de risques accrus de conflits d'usage, mais également avec les autres conséquences du dérèglement climatique (événements climatiques extrêmes, baisse des rendements par exemple).
- **L'évolution de l'occupation du sol et des structures agro-naturelles** (prairies, bocage, arbres de plein champ, vergers), notamment en lien avec le dérèglement climatique, l'évolution des filières longues et la transition alimentaire, qui modifient les fonctions écologiques et paysagères des espaces agricoles.
- **La pérennité des surfaces en herbe et le maintien des prairies naturelles**, les surfaces importantes de prairies permanentes (fauchées et ou pâturées) permettant l'expression d'une biodiversité remarquable voire exceptionnelle et constituant une ressource économique à forte valeur ajoutée.

2.4 Les enjeux relatifs à une forêt riche et multifonctionnelle, à l'avenir incertain

Dans un contexte de dépérissement des peuplements forestiers, accentué ces dernières années sous l'effet du dérèglement climatique et d'une mobilisation accrue de la ressource forestière compte tenu de la maturité économique de certains peuplements et de l'accroissement de la demande en matériaux « bois », les grands enjeux suivants sont à prendre en compte :

- **Une vision claire et partagée des fonctions de la forêt et de son avenir, susceptible d'apaiser les conflits et les clivages en lien avec son exploitation** entre le grand public et les professionnels de la filière par incompréhension des évolutions, entre les habitants (en fonction de leur lien à la forêt) ou au sein même des acteurs de la filière (au regard de pratiques de gestion qui peuvent s'opposer).
- **La disparition de peuplements forestiers « patrimoniaux »**, conséquence du dérèglement climatique ou de choix de gestion débouchant sur des coupes rases, notamment les sapinières-hêtraies historiques, qui sont le support de richesses naturelles, paysagères et culturelles.
- **La pérennité des retombées locales** de la mobilisation de la ressource en bois, en lien avec les revenus des propriétaires forestiers, la structuration du foncier forestier privé et public (ce dernier nécessitant l'engagement des collectivités), le développement des emplois de l'amont à l'aval de la filière « forêt-bois ».
- **La diminution de la fonction de protection** des espaces forestiers qui ne bénéficient pas encore aujourd'hui d'une gestion durable suffisamment étendue à l'échelle du territoire (maintien des sols, protection de la ressource en eau, accueil de la biodiversité, stockage de carbone).



Chambon-sur-Dolore - Parcelle lauréate du SylvoTrophée 2021 du Parc naturel régional Livradois-Forez
E. BOITHIER pour l'IPAMAC

2.5 Les enjeux relatifs à la dépendance du territoire à des énergies carbonées rares, chères et prégnantes pour le climat

Dans un contexte de crise énergétique, où l'énergie (fossile ou même décarbonée) devient de plus en plus rare et chère, et de dérèglement climatique qui s'amplifie, le territoire se caractérise par des revenus moyens par habitant relativement bas et des alternatives à l'automobile réduites. Aussi, les enjeux en la matière sont les suivants :

- **La précarité énergétique des ménages** qui risque d'être renforcée du fait de logements anciens et mal isolés et d'un éloignement des grands pôles de services induisant de longs trajets en voiture ; ces contraintes ou les contradictions entre conservation du patrimoine et rénovation énergétique (isolation, production d'énergie renouvelable) pouvant, à terme, altérer la qualité de vie des habitants et éventuellement les pousser à quitter le territoire.
- **La sobriété des modes d'habiter, de se déplacer et de produire**, nécessaire et dépendante de la capacité à déployer des solutions techniques favorisant la réduction des consommations d'énergie, d'espace et de matériaux, ainsi que de l'évolution des comportements.
- **La production locale d'énergies renouvelables** liées aux ressources disponibles sur le territoire (bois, solaire, géothermie, hydroélectricité, éolien) et favorisant les retombées économiques locales, sans impacter les richesses naturelles et en maîtrisant les conséquences sur l'évolution des paysages.

2.6 Les enjeux relatifs à l'organisation du territoire pour répondre aux besoins des populations et des visiteurs, dans un contexte de crises

Dans un contexte de crises énergétique et économique (inflation, crise du pouvoir d'achat), le Livradois-Forez est particulièrement fragile car la part non négligeable de population à faibles revenus subit davantage les conséquences de ces crises. En matière d'offre de logements, de déplacements et de services, le territoire est donc confronté aux enjeux suivants :

- **La diversité de l'offre de logements** favorisant les parcours résidentiels de la population dans sa diversité et l'accueil des visiteurs : logements collectifs/individuels, petits logement/logements familiaux, personnes âgées/jeunes actifs, locatif/propriété.
- **La capacité des habitants et des visiteurs à se déplacer sur un territoire étendu**, dans un contexte de dépendance à la voiture individuelle et d'augmentation des coûts de l'énergie, qui appelle à développer les modes de déplacement alternatifs ou autres que l'autosolisme.
- **La qualité du maillage de services** (y compris le numérique) et de commerces sur le territoire pour répondre aux besoins des habitants et des visiteurs, tout en limitant les besoins en déplacements pour accéder à l'offre ; ce maillage étant aujourd'hui très fragile, voire en déclin.
- **La qualité de l'offre culturelle et de son maillage** pour soutenir l'attractivité du territoire (en direction des habitants, des nouveaux arrivants et des visiteurs) et lutter contre la paupérisation, dans une logique de mixité sociale.

2.7 Les enjeux relatifs à la mutation des filières économiques productives, locomotives pour le territoire, particulièrement fragilisées

Face au dérèglement climatique et à la raréfaction des ressources qui imposent de décarboner l'économie et à l'heure où une partie de la population aspire à des changements sociétaux profonds,

les activités productives du Livradois-Forez, en particulier industrielles, agricoles et sylvicoles sont fragilisées. Le recrutement de salariés et la transmission/reprise d'activités sont de plus en plus complexes et les filières existantes n'offrent pas toujours un cadre de travail répondant aux nouvelles attentes des actifs. Aussi, les enjeux en la matière sont les suivants :

- **L'adéquation des filières productives à la raréfaction** et au « renchérissement » **des ressources** (eau, sol, énergie), avec certaines activités actuelles qui pourraient ne plus être viables à court ou moyen terme.
- **La richesse de l'écosystème économique local (économie circulaire) et la synergie entre les entreprises et les filières** : niveau de valorisation des déchets et sous-produits, place de l'économie de l'environnement et du recyclage, prise en compte de la biodiversité par les entreprises, place de l'économie sociale et solidaire.
- **Le niveau de valorisation des ressources locales (sous-sol, espace agricole et forestier, eau, sources d'énergie) et de captation de la valeur ajoutée associée** (par l'industrie et la transformation) ; ces ressources encore disponibles en Livradois-Forez se raréfiant à l'échelle nationale ou internationale.
- **L'adéquation entre le pouvoir d'attraction de certaines filières (industrielles et agricoles en particulier) et les nouvelles attentes des entrepreneurs** (porteurs de projet « nouvelle génération ») ou des salariés, ce qui renforce les difficultés de recrutement et de transmission d'activités.
- **Le niveau de compétences et/ou de formation de la population**, en lien avec les besoins et les évolutions des filières et des entreprises tout en tenant compte du niveau de fragilité/précarité sociale pour une part des habitants.

2.8 Les enjeux relatifs aux modes de vie et de travail proposés dans le Livradois-Forez, dans un contexte d'évolution de la société

Dans le contexte de dérèglement climatique et de crise énergétique, les modes de vie et de travail sont de plus en plus questionnés à l'échelle nationale comme à l'échelle locale, dans un objectif de progrès social et environnemental. Dans le Livradois-Forez, les enjeux en la matière sont de plusieurs ordres :

- **La coopération et la solidarité entre acteurs et entre bassins de vie**, au regard du risque d'accroissement des clivages sociétaux et des conflits d'acteurs, dans un territoire marqué par une part non négligeable de précarité.
- **La place de nouvelles formes d'activité économique et de rapport au travail**, face à de nouvelles aspirations qui s'expriment de manière croissante au sein la société et d'une partie de la population locale (télétravail, activités à but d'emploi, économie sociale et solidaire, économie de l'environnement).
- **L'équilibre entre les activités humaines et le patrimoine environnemental**, qui n'est pas satisfaisant aujourd'hui et qui, de fait, limite les synergies possibles et réinterroge la place des femmes et des hommes dans leur environnement proche.
- **L'évolution des pratiques touristiques et de loisirs**, dans un cadre affirmé de sobriété (foncier, énergie, mobilité), de préservation des ressources naturelles et des patrimoines, de respect et d'échanges entre les habitants et les visiteurs.
- **L'équilibre entre les compétences des populations**, les aspirations légitimes à faire des études et les **capacités requises dans les entreprises** (offre de formation primaire et en cours de vie, possibilités d'accueil de nouveaux habitants).

- **Le renouvellement de la population active** au vu de la dynamique démographique marquée par le vieillissement.

Des enjeux mis en perspective au regard d'une approche paysagère transversale

Les enjeux de territoire peuvent être lus à travers une approche paysagère transversale, qui a fait l'objet de réflexions spécifiques dans le cadre du diagnostic de territoire, avec la mise en perspective suivante :

- La reconnaissance et la réappropriation des **biens communs paysagers** (éléments de nature, patrimoine, perceptions visuelles, coudercs...) font écho aux enjeux de transmission des singularités patrimoniales du Livradois-Forez et supposent une approche impliquant les habitants, les associations et les acteurs économiques.
- La gestion des espaces, la valorisation des ressources et l'évolution des modes de vie méritent d'être pensées en intégrant une approche paysagère multithématique et transdisciplinaire, permettant de tendre vers une appropriation et des usages partagés des biens communs.
- L'évolution des espaces agricoles et forestiers fait écho à la question des **équilibres agro-forestiers** qui contribuent fortement à la structuration paysagère du territoire. Un des enjeux paysagers majeurs concerne l'évolution de la multifonctionnalité des paysages face à la présence de paysages principalement monofonctionnels ou monoproduitifs. La gestion des espaces forestiers, élément fort de l'évolution des paysages, est également une question écologique et patrimoniale majeure.
- Les paysages du Livradois-Forez peuvent être considérés comme **ressources de nature**, la mosaïque de paysages diversifiés contribuant à préserver les services écosystémiques (milieux humides, systèmes agro-pastoraux). La ressource en eau, très présente dans les paysages, mérite d'être valorisée en tenant compte de l'importance de certains éléments de paysage pour favoriser l'infiltration et la retenue d'eau, dans un contexte de raréfaction. Enfin, la qualité des sols représente une problématique paysagère transversale, en lien avec leurs fonctions écologiques et alimentaires.
- Les paysages du Livradois-Forez sont également un atout important du développement, composante forte du cadre de vie, en intégrant les enjeux de qualité de l'habitat et des modes d'habiter. Le renforcement du **sentiment d'appartenance et l'attractivité** du territoire se fondent sur la préservation des paysages et les conditions de leur découverte.
- Les paysages du Livradois-Forez sont à considérer comme ressources à valoriser en faveur de la **transition énergétique**, dans le cadre d'une stratégie énergétique territorialisée à l'échelle du Parc. Il s'agit d'appréhender les ressources issues des paysages actuels ou hérités et d'imaginer les paysages énergétiques de demain.

3 Les enjeux relatifs à la mise en œuvre de la Charte 2026-2041

Le contexte institutionnel du territoire a connu d'importantes évolutions ces dernières années, associées notamment à un renforcement de l'ingénierie des intercommunalités. Un contexte de crises multiples est l'opportunité, pour l'ensemble des acteurs du territoire, de se rassembler autour d'un projet commun de développement à porter collectivement. L'élaboration de la Charte 2026-2041 constitue donc un moment privilégié pour reposer les bases d'un projet structurant et partagé, dont les modalités de mise en œuvre reposent sur les enjeux suivants :

- *Le partage de **valeurs et d'une vision commune** pour le territoire, dans l'objectif d'un projet auquel chacun croit et peut contribuer à sa mesure.*
- *La prise en compte de **l'étendue du territoire, de sa diversité et de sa cohérence** géographique, culturelle et sociologique dans les ambitions portées et la mise en œuvre des orientations et des mesures. Celle-ci induit une approche d'une part, globale à l'échelle du territoire et d'autre part, ciblée par secteurs géographiques ou en fonction des problématiques, tout en veillant à rester cohérent pour ne pas avoir un Parc à plusieurs vitesses.*
- ***L'implication forte des signataires** de la Charte 2026-2041, membres du syndicat mixte du Parc (Région, Départements, communautés d'agglomérations, communautés de communes et communes) appuyés par l'État, en collaboration avec les partenaires socio-professionnels pour la mise en œuvre d'un projet collectif, dont la réussite dépend de chacun.*
- ***La bonne articulation du triptyque syndicat mixte du Parc / intercommunalités / communes** pour favoriser (et retrouver) des liens fonctionnels et faire que chacun se sente concerné par le « Parc » et s'engage dans le cadre d'une armature territoriale pertinente et partagée à l'échelle du Parc.*
- *La mise en place de **coopérations avec les différents signataires et partenaires**, sur des sujets variés et à des échelles différentes pouvant aller au-delà du périmètre classé « Parc naturel régional », fondées sur des partenariats, des collaborations ou du transfert d'expériences.*
- *La mise en place de **coopérations entre les collectivités, les réseaux associatifs et les acteurs privés** (entreprises) pour porter des politiques plus cohérentes et synergiques.*
- *La juste **implication des citoyennes et des citoyens** permettant de renforcer leur appropriation d'un territoire faisant sens, tout en comptant sur leur contribution pour faciliter la mise en œuvre du projet.*
- ***La force de conviction** nécessaire et la capacité à accompagner toutes et tous dans les virages à entreprendre pour relever les défis majeurs auxquels le territoire est confronté.*
- ***L'adaptabilité du projet de Charte et l'agilité du syndicat mixte** afin de s'adapter aux évolutions tout en gardant le cap fixé.*
- ***Le rôle du syndicat mixte du Parc** dans le paysage institutionnel afin d'assurer sa fonction de mise en cohérence des politiques publiques et ses missions fondamentales. Ses modes d'intervention seront décisifs et devront être les plus opportuns selon les sujets, entre piloter, coordonner, catalyser, expérimenter, accompagner, mettre en œuvre, informer et former pour sensibiliser et anticiper. Le syndicat mixte du Parc n'ayant pas de compétence au-delà des compétences qui peuvent lui être transférées, il s'appuie sur les compétences des collectivités pour agir.*
- ***Les moyens au service de l'ambition**, étant entendu qu'il ne faut pas simplement vouloir, mais vouloir les conséquences de ce que l'on veut.*

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ET DE L'UNION EUROPÉENNE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
LEADER 2014-2022

